



Plaidoyer des acteurs pour une économie soutenable au service du plus grand nombre

Réaffirmer un modèle économique soutenable au service des transitions justes

Nous sommes en juin 2025. Depuis le dernier Grand Rendez-vous des Engagé·es de mars 2024, le contexte européen et international a connu d'importantes évolutions. Face aux tensions géopolitiques et aux défis économiques, la Commission Européenne annonce vouloir recentrer ses priorités sur le renforcement des capacités de défense, le soutien à la compétitivité et la consolidation de la souveraineté économique.

Si cette inflexion peut se comprendre au regard du contexte actuel, elle interroge sur la place désormais accordée aux dimensions écologique et sociale. Certains signaux, tels que la directive de simplification Omnibus – qui reconsidère les ambitions de la CSRD (reporting de durabilité) et de la CS3D (devoir de vigilance) – ou encore la sortie de l'économie sociale du périmètre de la Direction Générale GROW de la Commission européenne, peuvent laisser craindre un ralentissement des dynamiques de transition. Or, ces dynamiques sont plus que jamais essentielles pour répondre aux défis de long terme.

Ces évolutions pourraient fragiliser la trajectoire du Pacte Vert européen et compromettre les avancées locales. Dans ce contexte, nous affirmons que le modèle européen doit intégrer pleinement les enjeux sociaux et environnementaux, afin de construire une résilience à la fois durable, juste et partagée.

C'est pourquoi, **la plateforme RSE de la métropole nantaise et son écosystème territorial** se mobilisent collectivement. Forte d'une longue histoire de coopération entre réseaux économiques, entreprises, collectivités, associations, établissements d'enseignement et syndicats, la plateforme a défini **une raison d'être et des objectifs ambitieux pour porter les enjeux d'une économie soutenable** :

Raison d'être

« Face aux limites locales et planétaires et aux enjeux de justice sociale, fédérer les acteurs engagés en RSE afin de créer des solutions qui permettent à toutes les entreprises de s'engager vers une économie soutenable sur notre territoire. »

De cette dynamique sont nés quatre objectifs principaux, socles d'une vision partagée que nous portons aujourd'hui avec force :

1. Mobiliser les entreprises pour réduire leurs émissions de gaz à effet de serre, s'adapter aux changements climatiques et préserver les écosystèmes.
2. Améliorer la qualité de vie sur le territoire en améliorant les conditions de travail, en favorisant l'innovation sociale et en luttant contre les inégalités.
3. Orienter les modèles économiques vers une économie de sobriété, de partage et respectueuse du vivant.
4. Accompagner la transformation des métiers, le développement des compétences et l'employabilité, pour relever les défis des transitions.

1

Mobiliser les entreprises pour réduire leurs émissions de gaz à effet de serre, s'adapter aux changements climatiques et préserver les écosystèmes

L'intégration des limites planétaires¹ dans toutes les activités économiques est une nécessité absolue. Les ressources naturelles et la capacité des écosystèmes à se régénérer sont limitées : toute action économique doit être pensée en fonction de ces réalités scientifiques, afin d'assurer la pérennité des entreprises et de garantir un cadre de vie sain et durable.

Nous affirmons que l'intégration urgente des limites planétaires par les entreprises constitue une force et un avantage pour leur résilience.

Face à l'intensification de la crise climatique, l'Union européenne a fixé des objectifs de réduction des émissions de gaz à effet de serre de plus en plus ambitieux. Après avoir dépassé son objectif de -20% en 2020, elle s'est engagée à réduire ses émissions d'au moins 55% d'ici 2030, en vue d'atteindre la neutralité carbone en 2050. En 2025, la boussole pour la compétitivité proposée par la Présidente de la Commission européenne préconise un nouveau cadre stratégique pour le nouveau mandat européen. On peut regretter l'absence de toute mention explicite au Pacte Vert pour l'Europe. Une eurobaromètre de 2024 souligne pourtant que 93% des PME européennes mettent en œuvre au moins une mesure pour un usage raisonnable de leurs ressources nécessaires à leurs activités. En 2014, la Commission européenne avait publié un plan d'action vert pour les PMEs (Green Action Plan for SMEs)... un nouvel engagement européen en ce sens semble d'autant plus nécessaire désormais. Des financements européens directement accessibles aux PMEs seraient aussi bienvenus pour les accompagner dans ces grandes transitions.

#TransitionEnvironnementale #Climat #Ressources #Biodiversité

1/ <https://www.notre-environnement.gouv.fr/themes/societe/article/limites-planetaires>

2

Améliorer la qualité de vie sur le territoire en améliorant les conditions de travail, en favorisant l'innovation sociale et en luttant contre les inégalités

Les entreprises jouent un rôle social fondamental : elles forment, accompagnent et créent des opportunités pour chacun. Au-delà de leur fonction économique, elles sont des lieux où se construisent du lien social, où se vit la diversité et où se forge la cohésion sociale, où se déploie l'innovation sociale, valeurs également socles de l'Économie Sociale et Solidaire.

Nous affirmons que les entreprises sont un vecteur clé d'inclusion, qu'elles doivent être des moteurs dans la lutte contre les inégalités, en favorisant la santé, la diversité et l'insertion.

La compétence sociale au niveau européen reste encore secondaire selon les traités et cela même si le **socle européen des droits sociaux** constitue une nouvelle impulsion. La mise à jour du **plan d'action** du socle européen des droits sociaux attendu cette année pourra être une opportunité pour faire résonner les priorités du territoire.

Par ailleurs, employés et employeurs disposent d'une représentation dédiée et obligatoire via le **dialogue social européen**. Le Pacte signé en mars 2025 entre la commission et les partenaires sociaux devra permettre la relance du dialogue social européen en faveur de l'emploi de qualité, la montée en compétence des travailleurs ou encore des sujets d'actualité comme le télétravail etc.

#Santé #DiversitéInclusion #Insertion #EconomieSociale&Solidaire

3

Orienter les modèles économiques vers une économie de sobriété, de partage et respectueuse du vivant

La transition vers une économie soutenable passe par un modèle qui valorise la sobriété², le partage et le respect du vivant, et s'appuie sur les principes de gouvernance responsable et de solidarité. Cela suppose de repenser nos façons de produire, de consommer et de coopérer à toutes les échelles.

La force collective que nous incarnons sur la métropole nantaise – entre réseaux, entreprises, associations, collectivités, syndicats, établissements d'enseignement – montre chaque jour la puissance des coopérations au service de ces transformations. C'est dans le dialogue sincère et la réciprocité que naissent les projets durables au service du bien commun.

Nous affirmons que c'est par le collectif, à toutes les échelles – locale, nationale, européenne – que nous pourrons bâtir un modèle économique soutenable.

Dans le cadre du Pacte Vert européen, la Commission européenne a publié dès 2020 **un plan d'action pour l'économie circulaire**. L'ambition actuelle reste de faire de l'Europe un leader mondial de l'économie circulaire d'ici à 2030 alors que seulement 11,8% des matériaux utilisés dans l'UE proviennent de matériaux recyclés (chiffre 2023). La Commission européenne prévoit de proposer un nouvel acte législatif en 2026 afin de créer une demande de marché pour les matériaux secondaires et établir un marché unique pour les déchets, notamment en ce qui concerne les matières premières critiques. Le recours aux marchés publics pour stimuler la demande de produits circulaires ou encore l'introduction des incitations fiscales pour les matériaux réutilisés ou recyclés sont des conditions nécessaires pour que l'Europe devienne un continent « zéro pollution » en 2050.

#Inter-réseaux #CoopérationsPublicPrivéAssociatif #EchelonsLocauxNationauxEuropéens

2/ La sobriété est un ensemble de mesures et de pratiques quotidiennes qui permettent d'éviter la demande d'énergie, de matériaux, de terres et d'eau tout en assurant le bien-être de tous les êtres humains dans les limites de la planète. Source GIEC

4

Accompagner la transformation des métiers, le développement des compétences et l'employabilité, pour relever les défis des transitions

L'économie de demain transforme les métiers, les compétences et les trajectoires. Dans ce contexte, les entreprises – de la TPE au grand groupe – deviennent des lieux d'apprentissage permanent et des leviers clés de la transition.

Ancrées dans les territoires, elles créent de l'emploi, renforcent les filières et accompagnent des dynamiques collectives porteuses d'innovation sociale. Leur diversité est une richesse pour un développement soutenable.

Mais le véritable enjeu est désormais territorial : il ne s'agit plus seulement de faire monter chacun en compétences, mais d'organiser une gestion collective et anticipée des compétences. Identifier les besoins, accompagner les reconversions, orienter vers les métiers de demain : les territoires ont un rôle stratégique à jouer.

Nous affirmons que la diversité des acteurs économiques est une force pour le développement soutenable des territoires, et que la capacité à organiser, à l'échelle locale, une gestion proactive des compétences est un levier majeur de réussite collective.

Le 5 mars 2025, la Commission européenne a partagé les premiers éléments d'une « **Union des compétences** ». Si certains aspects sont à saluer, comme la volonté de développer des compétences adaptées tout au long de la vie (dès la formation initiale) pour faire face aux transformations économiques, numériques et écologiques, la volonté première de l'initiative reste la compétitivité. La prise en compte des intérêts des territoires reste nécessaire en particulier concernant l'accompagnement social et professionnel des publics les plus éloignés de l'emploi pour lesquels des parcours d'insertion adaptés doivent être proposés et financés.

#CompétencesTerritoriales #TransitionÉconomique #ApprentissageContinu #ReconversionProfessionnelle
#InnovationSociale #RésilienceTerritoriale #Emploi



Régulation, soutien et commande publique : des leviers incontournables

Les politiques publiques constituent un socle démocratique fondamental : elles orientent, guident et soutiennent les actions des acteurs économiques. La commande publique, de par ses sujets et volumes, représente également un levier stratégique puissant au service des transitions.

Tout ceci permet de créer un environnement stable et cohérent pour que les entreprises puissent aller au-delà de logiques purement économiques et intégrer pleinement les enjeux sociétaux et environnementaux.

Nous affirmons que la régulation, le soutien et la commande publique sont des leviers puissants pour impulser une transformation durable, en gardant l'intérêt général comme boussole.

La commande publique représente environ 14% du PIB de l'Union européenne et son cadre réglementaire repose sur des directives de 2014. Plus de dix ans après, le contexte et les priorités ont évolué et la Commission européenne prévoit de modifier ces textes. La Commission devrait publier sa proposition de réglementation d'ici la fin de l'année 2025, ce qui ouvrira ensuite la voie au début des négociations formelles avec le Parlement européen et les 27 États membres. Cette révision réglementaire est une opportunité pour défendre les pratiques innovantes, mieux valoriser les initiatives de RSE et pleinement faire de la commande publique le levier des transitions, y compris pour les entreprises du territoire.

#Réglementation #Financements#AchatsPublics

En conclusion : un appel à l'échelle européenne

Parce que les transitions économiques se jouent d'abord sur le terrain, mais doivent aussi peser au plus haut niveau, nous réaffirmons notre engagement collectif pour une économie soutenable³, ancrée localement et pleinement européenne.

3/ L'économie soutenable vise à répondre aux besoins présents sans compromettre la capacité des générations futures à répondre aux leurs, en conciliant durabilité écologique, justice sociale et viabilité économique.

Porté par les membres du comité de mission de la plateforme RSE de la métropole nantaise

Collège Entreprises et Réseaux

Marion ANDRO - Entreprise BSIDE-
Co-présidente de DRO

Collège Syndicat de salariés

Kévin REMOND - Référent RSE Pays de la
Loire pour le syndicat de salariés CFE-CGC

Collège Expert Académique

Antoine CHARLOT - Directeur du Comité
21/ Représentant du CESER

Élisabeth FERRO-VALLE - AFNOR –
Experte Egalité

Florence TOUZÉ-RIEU - Professeure,
Titulaire de la Chaire Impact positif
d'Audencia

Michaël TROQUET-GESLIN -
Responsable développement
Agence LUCIE

Cécile VACHER - Experte RSE- Cabinet
Vertuel - Présidente IFA Grand Ouest

Collège Associatif

Sébastien DARREAU - Président d'Ecopole

Collège Institution

Sabine BUIS - Secrétaire permanente de la
plateforme nationale RSE

Michel NICOLAS - Directeur Général
Adjoint - Nantes Métropole

Thierry DAVID - Directeur Emploi
et Économie responsables - Nantes
Métropole

André SOBCZAK - Secrétaire général
d'Eurocities

Animation du Comité de mission

Anne-Laure SIMON - Experte RSE -
Agence Déclic

Karine GINGREAU - Responsable
Service économie en transition - Nantes
Métropole